



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 26 JANVIER 2015

■ Il y a pile cinq siècles qu'un Charentais était couronné roi de France ■ François I^{er}, né à Cognac et monarque légendaire de la Renaissance mérite-t-il sa réputation? ■ Les avis sont partagés.

Il y a 500 ans, un roi charentais

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

François I^{er}, roi de France, roi d'ici. C'était il y a cinq cents ans. Le 25 janvier 1515, la Charente apportait sa pierre à la grande histoire.

Rien, a priori, ne disposait le fils Valois, né deux décennies plus tôt dans le froid château de Cognac à de si hautes destinées. Rien ne laissait deviner que sa bobine barbe immortalisée par Jean Clouet vers 1530 trônerait bientôt au Louvre et plus tard dans tous les livres d'histoire.

Roi de circonstance, monarque par défaut d'héritier d'un Louis XII qui n'avait d'autre fils que le peuple, comme il le prétendait, François I^{er} est pourtant devenu la figure emblématique de la Renaissance en France. À raison pour l'académicien Max Gallo, à tort

Ses aïeux remis en terre le 15 février

Le «bon comte Jean» et Charles de Valois, le père et le grand-père du roi dont on avait retrouvé les restes dans la cathédrale d'Angoulême en 2010 vont être réinhumés le 15 février en marge d'une cérémonie prévue à 11 heures. Les ossements ont fait l'objet d'analyses ADN dont les conclusions, parvenues en avril, restaient jusqu'ici à la discrétion de l'évêché: ils ont confirmé qu'il s'agit bien des nobles en question - mais que Marguerite de Rohan, la grand-mère de François, ne figure pas parmi eux - et qu'ils sont décédés de mort naturelle.

«Cognac valorise peu l'image de François I^{er}, fait remarquer Gérard Jouannet, l'adjoint à la culture, mais les Cognacais sont tout de même attachés à leur roi, la ville s'y identifie.» Alors tous les services culturels ont été sollicités pour travailler ensemble à des ex-

Pour Max Gallo: «C'était un grand monarque, le débat est clos»

«**C**haque historien ou celui qui prétend l'être, écrit ce qu'il comprend, ce qu'il en pense. Chacun trace son sillon. Je suis obligé d'être en désaccord avec le livre de Franck Ferrand, même si ce n'est pas dans mon tempérament: je ne veux pas m'inscrire dans une polémique où je serais l'avocat de François I^{er} et lui, le procureur. Un procès, c'est un spectacle. Nous ne sommes pas dans un spectacle.

François I^{er} a été un grand monarque, le débat est clos. Il est loin d'être le roi le plus néfaste que notre pays ait connu. C'est à lui que l'on doit le rétablissement de la souveraineté et du rattachement de la France. Il ne faut pas oublier que quand il a pris le pouvoir, la situation du pays était difficile. C'est à lui aussi que l'on doit la renaissance artistique en France. Il a senti qu'en Italie surgissait le tournant d'une nouvelle civilisation, il a voulu attirer les artistes les plus en vue, comme Léonard de Vinci. Et puis bien sûr, il a joué un rôle majeur dans l'appui aux écrivains et dans la construction des châteaux. Même si, sur ce point, on peut évidemment contester quelques erreurs dans la gestion des finances: l'œuvre de ce roi bâtisseur s'est manifestée dans un

»
Cognac valorise peu l'image de François I^{er} mais les Cognacais sont tout de même attachés à leur roi.

pour le Poitevin Franck Ferrand, présentateur de «L'Ombre d'un doute» sur France 3 qui nous ont tous les deux livré leur sentiment, reflets de leurs récents ouvrages.

Des expositions à Cognac au printemps

Mais ce géant du siècle - à tous les sens du terme: il mesurait près de 2 mètres - ne laisse pas indifférent.

À Cognac où il s'est à peu près contenté de venir au monde, bien qu'il y soit revenu après sa captivité en Italie, en 1526, monter la fameuse «ligue de Cognac» pour en découler à nouveau avec la botte, la Ville a décidé de marquer l'anniversaire de 2015.

Avec un service minimum, faute de budget suffisant, loin des grandes expositions prévues à Paris et à Blois. Loin aussi des spectacles donnés dans les rues en 1994 à l'occasion du 500^e anniversaire de la naissance du roi.

«Cognac valorise peu l'image de François I^{er}, fait remarquer Gérard Jouannet, l'adjoint à la culture, mais les Cognacais sont tout de même attachés à leur roi, la ville s'y identifie.» Alors tous les services culturels ont été sollicités pour travailler ensemble à des ex-



François I^{er}, par Jean Clouet, vers 1530. Image solennelle du roi d'ici qui trône en bonne place dans tous les livres d'histoire et qui a contribué à la légende.

Hepra CL

positions qui se tiendront d'avril à juin, en préambule de quelques déambulations costumées sur les quais cet été.

À l'Espace Découverte, les curieux pourront admirer la maquette et des croquis du château tel qu'il se présentait au temps du roi.

Le Musée d'art et d'histoire, enrichi pour l'occasion de documents exhumés des archives municipales sortira toutes ses collections en lien avec la Renaissance.

Le programme de visites guidées de Ville d'art et d'histoire sera bien évidemment adapté en consé-

quence et un livret spécial «Laissez-vous conter Cognac» à la Renaissance verra le jour.

À noter enfin l'inédite approche du Musée des arts du cognac qui proposera une exposition sur les différentes utilisations commerciales de l'image de François I^{er}.

Contre Franck Ferrand: «Il n'a été qu'un piteux souverain»

«**L**es châteaux de la Loire, qui sont si est vni de toute beauté, ont contribué au mythe. Les poètes et les artistes qui étaient payés par la cour aussi. Leur travail de propagande a curieusement bien fonctionné. Mais dans la réalité, François I^{er} n'a été qu'un piteux souverain. À l'inverse de ce que dépeint Max Gallo dans son projet habituel de roman national, d'écriture d'une grande légende, d'ouvrage hagiographique.

François I^{er} n'apportait rien de ce que l'on pouvait attendre d'un roi. Au lieu d'aider, d'aimer et de protéger ses peuples, il a écrasé le pays d'impôts et développé une justice d'une dureté sans précédent dans l'histoire de France. Il n'a rien bâti d'autre que des châteaux. Au lieu d'améliorer le régime, c'est sous son règne qu'est née la monarchie absolue et qu'on a commencé à confondre trésor public et trésor du roi, une situation qui a duré jusqu'à la Révolution. Au lieu d'avoir une vision, il n'a mené qu'une politique au jour le jour. Il changeait d'avis constamment, c'était un diplomate épouvantable, un allié sans foi. Tant que sa mère a été là, c'est-à-dire jusqu'à sa mort en 1531, c'est elle qui régnait véritablement, on oublie trop souvent de le dire. C'est elle aussi qui a



Photo DR

fait venir Léonard de Vinci. Le royaume était alors encore à peu près tenu, sauf pour les questions militaires dont son fils s'occupait, et on a vu ce que ça a donné à Pavie. À cause de cette obstination à vouloir rivaliser avec Charles Quint, la France s'est retrouvée souvent au bord du précipice, le roi lui-même a été fait prisonnier. Après la mort de Louise de Savoie, le royaume est parti à l'eau pendant quinze ans. Louis XII, le prédécesseur de François I^{er} qui pour le coup était un grand roi ne s'était pas trompé quand il disait de son héritier: «Ce gros garçon gâtera tout.»

«François I^{er}, roi de chimères» par Franck Ferrand aux éditions Flammarion, 237 pages, 19,90 euros. Adaptation TV dans «L'ombre d'un doute» du 9 mars, à 21 h 45 sur France 3.

«François I^{er}, roi de France, roi chevalier, prince de la Renaissance française» par Max Gallo aux éditions XO, 384 pages, 19,90 euros

Boutant plaide pour l'avenir des départements

Michel Boutant présentait ses vœux aux 2.000 agents du conseil général, vendredi soir, à l'Espace Carat de L'Isle-d'Espagnac. Le président du département en a profité pour évoquer l'avenir d'une collectivité «qui fait sens, qui garantit que, sur un territoire donné, chacun, qu'il soit petit ou grand, rural ou urbain, sera écouté, considéré. Le département, entre la commune, la communauté de communes et la grande région, c'est la collectivité qui rassemble, qui fédère, qui mutualise.»

Alors que la réforme territoriale voulue par François Hollande prévoit de revoir (à la baisse) le champ de compétences des dé-



Michel Boutant est convaincu de l'utilité des départements. Photo Renaud Joubert

partements, Michel Boutant a souhaité se montrer optimiste. «Le Parlement doit reprendre d'ici quelques jours les discussions sur un projet de loi définissant les compétences des conseils généraux, notamment. Cette discussion, elle risque de durer plusieurs mois. C'est ce temps parlementaire, parfois critiqué pour sa lenteur, qui permettra justement, je pense, de défendre au mieux les départements et leur avenir. Vous et moi sommes convaincus de l'utilité des départements. Je suis convaincu que le législateur saura tenir compte de notre spécificité, et que notre domaine d'action sera, pour l'essentiel préservé.»

■ La Cour des comptes

a évoqué la «situation financière très précaire» du service maternité du centre hospitalier intercommunal de Cognac. Dans son rapport, publié vendredi dernier, l'instance passe en revue les difficultés des petites maternités. Si elle recommande la fermeture ou la mise aux normes de certaines d'entre elles, il n'en est rien pour Cognac. La seule «fragilité» de la structure se situe au niveau financier. Rien de très neuf cependant puisque Jérôme Trapeaux, directeur de l'hôpital, avait déjà évoqué ce déficit dans CL le 29 décembre. Il parlait alors de plusieurs centaines de milliers d'euros de trou, quand la Cour des comptes parle d'un déficit «compris entre 537 et 763 000 euros selon les exercices». Lors de ses vœux au personnel, le 12 janvier dernier, Jérôme Trapeaux annonçait que la réduction du déficit - de 1,2 million d'euros au total - était l'objectif prioritaire de 2015.

■ L'association des commerçants et industriels du Fief-du-Roy à Châteaubernard sort de son sommeil ■ Avec pour but de redynamiser la zone d'activité ■ Réunion prévue jeudi.

Les enseignes unies face à la crise au Fief-du-Roy

Julie KÖCH
j.koch@charente@bre.fr

Stopper l'hémorragie commerciale en attirant de nouveaux clients. C'est l'objectif que s'est fixé Stéphane Musseau en ressuscitant l'ancienne association des commerçants de la zone d'activité du Fief-du-Roy à Châteaubernard. Co-gérant de la jardinerie animalerie Le Fief Fleuri avec son frère, le quadragénaire a décidé de se retrousser les manches. «Il faut se lancer. Tout le monde pleure, mais continue à dormir. Il fallait que quelqu'un ouvre la porte, je l'ai fait», commente le commerçant.

Il part d'un constat simple: depuis le départ de Mr Bricolage en mars dernier, les chiffres d'affaires et les fréquentations des enseignes sont en baisse. «C'était la locomotive de la zone. Pour certains magasins, 2015 va être décisive, certains risquent de mettre la clé sous la porte», assure-t-il, alarmiste. De son côté, Le Fief Fleuri n'a enregistré qu'une baisse de 1% de sa fréquentation et de 2% de son chiffre d'affaires en 2014. La jardinerie a été l'une des premières à s'implanter dans la zone en 1990.

Commerçants et industriels dans la même association

Créée en 1996, l'Association des commerçants, industriels et artisans du parc du Fief-du-Roy est en sommeil depuis une dizaine d'années. À l'époque, c'est Raymond Valente, gérant des établissements du même nom, qui en était le président. «Au début elle était très dynamique, on avait une trentaine d'adhérents, se souvient le retraité, une de nos belles réussites a été de mettre en place un gardiennage collectif qui satisfaisait tout le monde». Mais avec la rotation naturelle des enseignes, le bel ensemble s'est fissuré. «Il faut un certain dévouement pour faire vivre une association comme



Stéphane Musseau espère que l'association permettra de redynamiser la zone d'activité en attirant de nouveaux commerces et plus de clients.

Photo J. K.

ça, au fur et à mesure elle a cessé de vivre». Mais n'a jamais été dissoute. Raymond Valente sera donc présent jeudi soir (1) à l'assemblée générale pour démissionner de son poste de président. La nouvelle entité devrait s'appeler Association de la zone commerciale du Fief-du-Roy. Personne n'en sera exclu, jure Stéphane Musseau qui, depuis plusieurs jours, distribue sa cinquantaine d'invitations aux enseignes de la zone. «Les industriels aussi sont les bienvenus, tout le monde est concerné. Historiquement, il y a toujours eu un mélange entre commerce et industrie ici, on ne veut oublier per-

sonne». Ainsi le Grenier du Roy et les transports Poupeau voisins sont les bienvenus. Tout comme les entreprises du Mas-de-la-Cour - Bellevue.

Une zone vieillissante

Stéphane Musseau refuse de parler de nouvelle zone. «Pour moi c'est une extension du Fief-du-Roy, les trois zones n'en sont en fait qu'une. Il faut qu'on soit unis et qu'on apprenne à se connaître», martèle-t-il. Le patron craint que le Mas-de-la-Cour finisse par éclipser l'historique Fief-du-Roy. Il n'en est pas question pour Pierre Yves Briand, maire de Châteaubernard et élu à GrandCognac (2). «C'est vrai que la zone est vieillissante, il y a des choses à faire. Je suis intervenu auprès de GrandCognac pour la rendre plus attractive. L'association va dans le même sens, nous avons les mêmes objectifs», rassure l'élu.

Stéphane Musseau ne manque pas d'idées. Il aimerait organiser des opérations commerciales et promotionnelles pour attirer les clients. Mais aussi «relooker» la zone avec la création de cheminements piétonniers et un meilleur entretien des espaces verts. «Je lance le projet, mais je ne serai pas seul dans l'aventure. Chacun donnera ses idées», conclut-il en espé-

Arrivées et départs dans la zone

Le départ le plus dur à encaisser pour les entreprises de la zone d'activité de Châteaubernard est celui de Mr Bricolage, parti s'installer en mars dernier dans un nouveau bâtiment dans la zone voisine du Mas-de-la-Cour. Depuis, l'ancien local est vide. Le centre automobile Feu Vert, situé route de Segonzac, s'apprête lui aussi à plier bagage pour un nouveau local au Mas-de-la-Cour. Les 1.500 mètres carrés de l'ex Monsieur Meuble sont toujours vacants depuis sa fermeture en novembre 2012. Plus récemment, c'est le restaurant Le Hangar, ouvert en novembre 2012, qui a fermé. Le rideau est tiré depuis l'été dernier. L'entreprise Rullier Agri Technic, spécialisée dans la vente de matériel agricole, s'en ira quant à elle dans les deux années à venir. Quelques arrivées viennent compenser ces départs. Motor's Augiron, spécialisé dans la motoculture de plaisance, vient de s'installer dans un local loué par le patron du Fief-Fleuri. New Home, une enseigne de menuiseries et de portes blindées, et la cave à vins «Saveurs des Cépages», s'apprêtent à ouvrir leurs portes dans deux autres locaux similaires.

«Il faut se lancer. Tout le monde pleure, mais continue à dormir. Il fallait que quelqu'un ouvre la porte, je l'ai fait.»

rant que les commerçants seront nombreux jeudi soir.

(1) Assemblée générale jeudi à 19h30 au Fief Fleuri.

(2) Les zones d'activités relèvent de la compétence de GrandCognac.

■ CHÂTEAUBERNARD

Le comité de jumelage resserre les liens

José Lacour-Miron (Photo CL) a annoncé une bonne nouvelle vendredi soir, lors de l'assemblée générale du comité de jumelage. « J'ai pris des contacts fructueux avec mes amis d'Oñati pour qu'ils fassent pression sur le maire. Celui-ci m'a répondu favorablement » a expliqué José Lacour-Miron, d'origine basque espagnole, qui a usé de diplomatie au téléphone, auprès de Miguel Blaïn-Berraondo, le maire d'Oñati, une des villes jumelles de Châteaubernard. Les jumeaux espagnols avaient depuis plusieurs années distendu les liens, avec Châteaubernard. « Les villes espagnoles ont en ce moment de bonnes raisons de régler en priorité d'autres problèmes que celui de leur jumelage » a indiqué José Lacour-Miron.



Autre bonne nouvelle: Nicole Nambard, l'ancienne élue chargée de l'école dans l'équipe précédente, a annoncé qu'Isabelle Minot, la secrétaire du comité, avait conclu un rapprochement entre écoliers de la ville anglaise de Branton, dans le Devon, et ceux de Châteaubernard. « Une nouvelle belle aventure en perspective » a dit Jean-Michel Placeraud, conseiller municipal, qui représentait le maire.

Les cours d'allemand dispensés par Christian Lacroix sont maintenus. Un livret sur les échanges entre collégiens de part et d'autre du Rhin, édité par l'Office franco-allemand de la jeunesse (OFAJ), disponible à la mairie, s'adresse aux jeunes de 10 à 18 ans. Ebersweier, la ville proche de Durbach, la jumelle allemande, fêtera ses 800 ans du 17 au 19 juillet prochain.

Monique Bertier, trésorière, fait part d'un déficit de 370 €. Nicole Guérin a été élue et Jacques Collin, réélu, remplaçant le tiers sortant. La cotisation au comité de jumelage reste à 12 € pour les 77 adhérents.

Lycée Jean-Monnet : des conteneurs après les yourtes ?

On se souvient qu'en juin dernier, un projet avancé par le Conseil régional avait notamment fait bondir les associations de parents d'élèves, de par le coût annoncé : le remplacement de l'actuelle Maison des lycéens du lycée Jean-Monnet, obsolète, par des yourtes, pour un coût estimé à 500 000 €.

Depuis, le Conseil régional a repris, semble-t-il, son exercice. Et il est question, à présent, de construire la nouvelle maison à partir de conteneurs de transport maritime, sur une surface de 200 m², « au lieu des 300 prévus au départ », regrette Florence Pechevis, représentante de la PEEP (Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public). Mise en ser-

vice prévue à la rentrée 2016, « mais depuis le temps qu'on parle d'une nouvelle Maison des lycéens, je n'y croirai que lorsque je la verrai », ajoute Florence Pechevis.

Le chemin privé du juge

ANGOULÊME Chose rare, Marc Fouillard, nouveau président du tribunal de grande instance, a fait carrière dans le monde de l'entreprise

DANIEL BOZEC
d.bozec@sudouest.fr

Un président de tribunal de grande instance (TGI) passé par une société d'économie mixte en Finistère et à la direction de la communication d'une start-up, entre autres : c'est peu dire que le parcours de Marc Fouillard, 50 ans, nouveau chef de la juridiction angoumoisine, apparaît singulier. Il a succédé début janvier à Michaël Janas, devenu président de l'École nationale des greffes, à Dijon, depuis l'été dernier.

Ainsi peut-on faire une très honorable carrière dans le privé et exercer sur le tard le métier réputé austère de magistrat. « J'en suis l'exemple », souffle Marc Fouillard, sans prétention apparente. « À l'aube de ses 40 ans, on a une vraie réflexion sur son parcours professionnel. On passe beaucoup de temps au travail : autant avoir quelque chose qui vous parle. Ce qui me parlait, c'était l'humain. J'ai trouvé dans le privé une part d'humanité mais aussi de dureté. Je voulais me retrouver au service des autres. »

« Un corps qui intègre »

Alors directeur de la communication de la start-up UPC France, qui deviendra Numéricable, ce juriste de formation se met en congé, huit mois durant, pour préparer avec succès le très relevé concours d'entrée de l'École nationale de la

magistrature (ENM), à Bordeaux. « Étudiant, je n'avais peut-être pas la maturité pour tenter des concours trop prestigieux pour moi. Il m'aura fallu attendre quinze ans pour oser. »

Au sortir de l'école, le voilà nommé juge « volant » dans le ressort de la cour d'appel de Poitiers, où il enchaîne les missions : juge d'instruction à La Roche-sur-Yon, juge d'instance aux Sables-d'Olonnes ou encore juge aux affaires familiales à Rochefort. Dernièrement, il officiait en qualité de secrétaire général du premier président de la cour d'appel de Poitiers et magistrat délégué à l'équipement. Communication et management de projet, autant de compétences rodées dans une autre vie.

S'il retrace volontiers son parcours professionnel, Marc Fouillard reste un cas iconoclaste dans le milieu de la magistrature. Rares sont ceux qui ont exercé d'autres activités, et encore, la plupart sont d'anciens avocats. Ne s'est-il jamais senti sinon ostracisé du moins à la marge ? « J'en avais entendu parler... Je me suis attaché à me couler dans le moule. C'est un corps qui intègre. »

Violence et « angélisme »

De fait, le nouveau président du TGI ne se risque pas à dire qu'il entend gérer le palais de justice comme une PME. « C'est une communauté de travail, rectifie-t-il,



Magistrat sur le tard, Marc Fouillard, l'assure : « On ne manage pas les magistrats comme des cadres intermédiaires. » PHOTO CÉLINE LEVAIN

avec des magistrats qui ont leur indépendance et qu'on ne manage pas comme des cadres intermédiaires. À UPC, on était 35 avant de passer à 1 800 : le patron est d'ailleurs plutôt un facilitateur qu'un homme autoritaire. »

D'autorité, parlons-en. Lundi dernier, au détour de l'audience solennelle, rituel de rentrée au palais de justice d'Angoulême, le nouveau président s'est distingué par un discours peu convenu dans les murs d'une salle d'audience, réagissant aux attentats de Paris et liant sans détour « violence » et « an-

gélisme » (« Sud Ouest de mardi »).

Morceaux choisis : « Le développement de la violence et du non-respect de l'autorité légitime dans notre société provient aussi de l'angélisme que nous avons collectivement laissé développer et, comme tout un chacun, l'institution judiciaire y a probablement sa part. L'enfant-roi, la permissivité, l'absence de culture et d'éducation, le non-respect de l'autorité, la société spectacle ont une part dans le drame national. »

Et Marc Fouillard d'ajouter : « S'il appartient au juge, dans chaque

cas particulier qui lui est soumis, d'appliquer le droit qui en résulte en tentant de respecter ce fragile équilibre démocratique, il doit le faire sans angélisme mais sans sur-enchère non plus. » « Des mots forts », convient l'intéressé. « Il était particulièrement bienvenue de rappeler les valeurs qui fondent la République. » La justice a-t-elle ainsi failli ? « La justice a très certainement une part dans cet angélisme, parce qu'on épouse les contours de la société... On est resté dans une logique sans doute un peu trop permissive. »

FOOTBALL

Division 4

Poule C

Châteaubernard - Basseau (B)	2 - 1
JSA (B) - Aigre (B)	2 - 2
Entente (B) - Rouillac (B)	2 - 3
Javrezac/Jarnouz. - Genac/Marcillac	4 - 4
Mansle (B) - Fléac (B)	1 - 0
St-Brice (B) - Taize-Aizie	0 - 5
Classement. - 1. Javrezac/Jarnouz., 40 pt, 12 m; 2. Taize-Aizie, 39 pt, 12 m; 3. Genac/Marcillac, 34 pt, 12 m; 4. JSA (B), 30 pt, 12 m; 5. St-Brice (B), 30 pt, 12 m; 6. Fléac (B), 29 pt, 12 m; 7. Basseau (B), 29 pt, 12 m; 8. Entente (B), 25 pt, 12 m; 9. Châteaubernard, 25 pt, 12 m; 10. Mansle (B), 23 pt, 12 m; 11. Aigre (B), 23 pt, 12 m; 12. Rouillac (B), 18 pt, 12 m	

Division 5

Poule D

Châteaubernard (B) - Gente (B)	3 - 4
Saint Fraigne - Ars-Gimeux (B)	3 - 1
Courbillac - Rouillet (B)	3 - 5
Javrezac/Jarnouz. (B) - St-Brice (C)	2 - 1
Linars (C) - Verdille (B)	Reporté
Salles-d'Angles (B) - Nercillac (C)	2 - 4
Classement. - 1. Rouillet (B), 46 pt, 12 m; 2. Gente (B), 42 pt, 12 m; 3. Courbillac, 34 pt, 12 m; 4. Verdille (B), 32 pt, 11 m; 5. Nercillac (C), 30 pt, 12 m; 6. Salles-d'Angles (B), 28 pt, 12 m; 7. Châteaubernard (B), 26 pt, 12 m; 8. Ars-Gimeux (B), 23 pt, 12 m; 9. Javrezac/Jarnouz. (B), 22 pt, 12 m; 10. Linars (C), 21 pt, 11 m; 11. Saint Fraigne, 21 pt, 12 m; 12. St-Brice (C), 18 pt, 12 m	

U16/U18 3ème division

Poule B

Nersac - Châteaubernard	0 - 1						
Soyaux - La Brianaise (B)	Reporté						
CLASSEMENT	Pts	J	G	N	P	p	c
1 Mansle	6	2	1	1	0	4	2
2 Châteaubernard	6	2	1	1	0	2	1
3 Nersac	1	1	0	0	1	0	1
4 Soyaux	1	1	0	0	1	1	3
5 La Brianaise (B)	0	0	0	0	0	0	0

U13 2ème division

Poule A

Alliance Foot (B) - Jarnac (B)	1 - 3						
Ars-Gimeux - Châteaubernard	Reporté						
La Brianaise - Asnières	Reporté						
CLASSEMENT	Pts	J	G	N	P	p	c
1 Châteaubernard	8	2	2	0	0	17	2
2 Jarnac (B)	4	1	1	0	0	3	1
3 Alliance Foot (B)	1	1	0	0	1	1	3
4 Asnières	1	1	0	0	1	2	8
5 La Brianaise	1	1	0	0	1	0	9
6 Ars-Gimeux	0	0	0	0	0	0	0

Poule B

Châteaubernard (C) - Bouex	2 - 3						
Confolens - St-Angeau	3 - 5						
Ruffec - Abzac	Reporté						
CLASSEMENT	Pts	J	G	N	P	p	c
1 St-Angeau	12	3	3	0	0	12	5
2 Bouex	5	2	1	0	1	5	6
3 Ruffec	4	1	1	0	0	8	0
4 Confolens	2	2	0	0	2	3	13
5 Châteaubernard (C)	1	2	0	0	1	2	6
6 Abzac	0	0	0	0	0	0	0

Poule C

Châteaubernard (B) - Ruelle (B)	3 - 1						
Cognac (B) - St-Michel	NC						
Mansle - Segonzac/Gensac	2 - 3						
CLASSEMENT	Pts	J	G	N	P	p	c
1 Segonzac/Gensac	8	2	2	0	0	9	5
2 Châteaubernard (B)	7	3	1	1	1	5	6
3 Mansle	5	2	1	0	1	5	3
4 St-Michel	3	2	0	1	1	5	8
5 Ruelle (B)	1	1	0	0	1	1	3
6 Cognac (B)	0	0	0	0	0	0	0